

0270016W
ACADEMIE DE ROUEN
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ARISTIDE BRIAND
2 RUE PIERRE SEMARD
27031 EVREUX CEDEX
Tel : 0232236900

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 139
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 13/06/2023
Réuni le : 29/06/2023
Sous la présidence de : Jean-Michel Diot
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 10

Libellé de la délibération :

COP / NAS : nouvelle répartition des logements en fonction des postes : Le pavillon (F3 68m2) sera attribué en NAS à M. Marmol, Secrétaire-général / agent-comptable au 10 juillet 2023.
Le CA valide le renouvellement pour l'année 2023/2024 des Conventions d'Occupation Précaire avec une augmentation des loyers selon de l'indice de référence INSEE et des charges locatives, sous réserve d'obtention de la dérogation à l'obligation de loger des personnels logés en NAS concernant pour les COP déjà existantes.

De plus nous devons proposer une augmentation du montant des charges mensuelles pour éviter aux locataires de devoir payer des sommes trop importantes lors de la régularisation annuelle :

Montants proposés selon le type de logement :

- pour un F3 de 72 m2 au bâtiment K : 475 €/mois et 190 € de charges (eau, électricité et gaz)
- pour un F5 de 95 m2 au bâtiment K : 560 €/mois et 190 € de charges (eau, électricité et gaz)
- pour un F4 de 96 m2 au 1er étage du Bâtiment H : 555€ et 150€ de charge (eau électricité et chauffage urbain)
- pour 3 assistants de langues (en contrat d'octobre à avril de l'année suivante) en colocation (bâtiment H T4) à partir de la fin du mois de septembre 2023 (loyer par chambre 220€ + 70€ ou 200€ + 70€ de charges mensuelles)

1 logement est actuellement disponible et peut être proposé à la location en COP : il s'agit du logement appartement T5 de 116m2 situé au RDC aile Ouest Bâtiment E. Montant loyer 690 €/mois et 150 € de provisions sur charges (dont eau, électricité et chauffage urbain) à compter du 1er/09/2023.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

